

#STOPHARCELEMENTDERUE

NOS PRINCIPES

Qui sommes-nous ?

Nous sommes **un ensemble d'individu·e·s** qui se réunissent dans l'action contre le harcèlement de rue. Nos **trajectoires sont variées** : certain·e·s d'entre nous ont un parcours militant ou sont engagé·e·s politiquement, d'autres non. Nous accueillons tou·te·s ceux et celles qui souhaitent s'inscrire dans l'action : femmes et hommes, cis et trans*, hétéro, lesbiennes, gays, bi, personnes handicapées, personnes racisées.... Cette **diversité** constitue la richesse de notre collectif. La respecter exige que nous nous concentrons sur l'action contre le harcèlement de rue, tout en restant à l'écart des actions et prises de positions diverses portées par d'autres mouvements. En revanche, dans la mesure où ces informations respectent nos principes, nous relayons celles qui nous sont transmises aux membres et aux sympathisant·e·s. Chacun·e est alors libre, en son nom propre, de s'informer sur celles-ci.

Nous refusons que notre lutte soit instrumentalisée à des fins racistes, xénophobes et islamophobes. On ne peut pas combattre une discrimination aux dépens d'une autre. L'association se désolidarise et condamne les propos tenus visant à stigmatiser une partie de la population. Ce type de discours a pour conséquence de voiler la réalité de ce qu'est le harcèlement de rue. Celui-ci prend place constamment, quel que soit le lieu et ce sont précisément cette persistance et cette omniprésence qui le rendent insupportable et qui motivent notre lutte.

Notre objectif est de mettre fin au harcèlement de rue. Ensemble, au travers de différentes actions, nous cherchons à sensibiliser harceleurs, victimes et témoins afin que tou·te·s comprennent que cette pratique n'est plus acceptable. **Nous souhaitons un espace public ouvert à tou·te·s.**

Pour certains membres, l'association peut être un lieu de découverte de réflexions ou de manières de vivre ensemble. Cela implique de traiter avec bienveillance et pédagogie l'erreur involontaire ou liée à un manque de maîtrise des sujets, en tenant compte des différents niveaux de conscientisation des un·es et des autres.

Comment agir ?

Notre **action** porte sur toutes les formes de lutte et de mobilisation qui visent à stopper le harcèlement de manière concrète (tractage, interpellation, happening, projets en partenariat avec les lieux de vie, etc.)

#Stopharcelementderue regroupe des individu-es d'horizons différents, avec des caractères et des modes d'actions différents. Pour respecter cette diversité, quelques principes doivent motiver les actions mises en place au nom du collectif.

Respect des débats et contradictions : La diversité des opinions est une force. Il peut être nécessaire de passer sur un désaccord pour avancer dans l'action.

En cas de désaccord, nous distinguons les actions des prises de position du collectif

1. Quand une action est débattue : si une partie des membres pense que l'action en question peut nous être défavorable, la décision d'agir est votée à la majorité. Dans le cas où la majorité du collectif ne voit pas l'intérêt de l'action mais ne la pense pas nocive pour autant, un groupe, même minoritaire, peut effectuer une action s'il parvient à réunir les forces nécessaires pour cela. Si un·e membre ou un groupe veut, même spontanément, organiser une action, nous demandons simplement de faire part de cette action, de ses modalités et des participant·e·s sur l'adresse mail du collectif.
2. Par ailleurs, lorsqu'une prise de position est nécessaire, nous débattons jusqu'au consensus, dans la mesure du raisonnable, une seule personne ne pouvant bloquer à elle seule la prise de décision collective.

Mise en place d'actions pragmatiques : nous donnons une priorité à l'action. Nous nous assurons de la faisabilité matérielle et pratique des actions qui sont proposées avant de les initier. Une cible et un objectif précis à l'action sont définis.

Transférabilité et mutualisation : Décrire et documenter la préparation et la mise en œuvre de l'action. Ainsi elle pourra être réitérée facilement par les membres du collectif. Les informations relatives au bon fonctionnement de l'association et aux actions seront mises en commun.

Droit à la parole et à l'initiative : Chacun·e a le droit de proposer une action et d'exprimer son avis sur une action qui est soumise dans son groupe de travail. Afin d'être constructive, une opposition devra être dans la mesure du possible accompagnée d'une contre-proposition.

Propos et comportement activement inclusifs : Nous condamnons les propos et comportements racistes, homophobes, sexistes, validistes * : Que ce soit dans la préparation, la communication, la diffusion ou la mise en œuvre de l'action, aucun propos discriminatoire ne sera porté au nom de l'association. L'espace public est à tou·te·s.

* Contre les personnes en situation de handicap

Mixité : rassembler les hommes, les femmes, et tou·te·s les autres autour de notre action. Il est important de garder à l'esprit que les femmes ne sont pas les seules victimes du harcèlement de rue, et que les hommes ne sont pas tous des harceleurs. De plus, les harcèlements peuvent être réalisés en raison de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, de la couleur de peau, d'un handicap...

Pédagogie/transmission d'outils : La priorité de nos actions est l'éducation populaire, des harceleurs mais aussi des témoins et de la personne harcelée. Elles s'appuient sur des outils pouvant être diffusés. Nous défendons le principe de non-violence, et nos interpellations et communications se feront, autant que faire se peut, de façon inclusive, conviviale et non-violente.

Participation à des mouvements extérieurs au collectif : Nous nous donnons la possibilité de participer au nom du collectif à des actions unitaires ayant pour objet la lutte contre le harcèlement de rue, si ces actions sont en cohérence avec nos principes. Dans le cas contraire, les membres de l'association sont libres de participer individuellement à ces actions, sans engager le collectif.